



Bulletin municipal

Décembre 2021

Les brèves de fin d'année ...

Travaux à venir ... :

- Les cloches de notre belle église sonneront bientôt de nouveau à midi et 19h00. Un dispositif automatique sera installé prochainement.
- Une réfection de la chaussée (trous à boucher) ainsi que le nettoyage des caniveaux et le remplacement de buses étaient prévus mais la météo et le planning très chargé des entreprises nous ont contraints de reporter ces travaux. Les secteurs concernés sont Manse, les Moutas, la route de l'Eglise, Les Guérins, les Remouroux et les Reynards.

... Ou pas :

- La déviation de Pont-Sarrazin ...

En l'état actuel, la commune ne prévoit pas d'intervenir pour la réalisation de celle-ci car sans aide substantielle du département, ce projet est trop lourd financièrement et techniquement pour notre petite commune.

Sujets divers

- Un panneau « sens interdit sauf desserte locale » a été installé sur la route des Reynards.

Une énième tentative dans le but de réduire au maximum le trafic qui reste trop important sur cette route.

- Les factures d'Ordures Ménagères, de l'eau, les taxes d'habitations, les taxes foncières ne pourront plus être réglées en espèces directement à la trésorerie principale.

Pour pouvoir continuer à les régler de cette manière, vous devrez dorénavant vous rendre dans le bureau de tabac de votre choix pour remettre votre paiement.

Pour cela il faudra vous munir de votre facture sur laquelle figure le QR code. A noter que le seuil maximum pour régler votre facture en espèce est fixé à 300€.

L'envoi des chèques et le paiement par Internet restent en place.

- A partir du 1er janvier 2022, les déposants de permis de construire et de tout autre demande d'urbanisme (déclarations préalables, certificats d'urbanismes, etc ...) auront la possibilité de communiquer leur dossier en Mairie par voie dématérialisée. Merci d'appeler le secrétariat pour plus d'informations. A noter que les dépôts par voie papier seront toujours acceptés !

En route vers les Présidentielles , parlons procurations !

- 1) Un électeur pourra donner procuration à quelqu'un d'inscrit sur une autre commune.
- 2) Cette personne devra toujours se déplacer à la place du mandant.
- 3) Une seule procuration par personne, pas plus !
- 4) Remplir ou faire valider l'imprimé de procuration devant une autorité habilitée (gendarmerie par exemple).
- 5) Un nouveau modèle d'imprimé sera rempli par celui qui donne procuration, avec comme nouveauté la demande du numéro national de chaque électeur ou NNE (voir sur les cartes d'électeurs ou demander en Mairie).



SUBVENTIONS ACCORDEES POUR 2022

Comme chaque année à cette période, la commune a décidé de soutenir :

Les Restos du cœur : 500€

L'association de Louvèterie : 200€

L'ADMR : 1000€

Le Téléthon : 500€

La Ligue contre le cancer : 1000€

L'Office National des Anciens combattants : 100€

L'ACCA : 400€

L'association de prévention routière : 200€

A vos agendas 2022 :

- **Les 27 et 28 janvier** : Le rallye historique traversera Pont Sarrazin.
- **26 mars à 16h** : Les pompiers s'adaptent en reportant la SAINTE BARBE. Ils la fêteront tout de même à la Rochette, sous réserve de l'évolution de la crise COVID.
- **Le 28 mai à 20h30** : Concert à l'église de la Rochette dans le cadre du Festival de Chaillol.
- Une **REUNION PUBLIQUE** à la salle polyvalente vous sera proposée pour vous informer du projet de rénovation de la Mairie et de la salle polyvalente dès que nous serons en possession de tous les éléments. On peut déjà vous dire que le choix de l'architecte sera effectif à la mi-janvier. La date sera fixée dès lors que les conditions sanitaires le permettront.



En attendant de vous retrouver en 2022, toute l'équipe du conseil municipal vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année !



La Mairie de la Rochette vous accueille du Lundi au Vendredi

Les lundis de 13h30 à 16h

Les mardis, mercredis et jeudis de 9h15 à 12h15 et de 13h30 à 16h30

Les vendredis de 9h15 à 12h15

4 Place de la Mairie - Les Férauds

05000 LA ROCHETTE

Tél : 04 92 52 37 59 / Email : mairie@larochette05.fr